

## Plan de continuité des affaires dans le cadre de l'extension du virus H1N1

A l'attention des clients de SUDAC Air Service

Bonneuil-sur-Marne, le 15 juillet 2009

Messieurs,

Le risque de pandémie grippale virus A (H1N1) nous conduit à mettre en place un plan de continuité des affaires.

D'ores et déjà, nous avons mis en place au sein de SUDAC Air Service un Comité de Pilotage spécifique en charge de suivre l'évolution de la situation et de se tenir informé auprès des sources officielles gouvernementales (<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>) et internes mise en place par la Groupe Air Liquide dont SUDAC Air Service fait partie.

Les premières mesures que nous avons mises en œuvre sont :

- Information du personnel sur les mesures de précautions à prendre pour se protéger des infections virales
  - Hygiène respiratoire
  - Hygiène des mains
  - Moyens individuels de protection
  - Respect des distances entre les personnes
- Campagnes d'affichage
- Rédaction de diverses procédures spécifiques à une pandémie
- Acquisition d'équipements de protection (masques chirurgicaux, masques FFP2, gants, mouchoirs et serviettes en papier, savon doux, solutions hydro alcooliques)

Afin de nous préparer à l'éventuel développement rapide de la pandémie, nous mettons en place les mesures suivantes :

- Information du Comité d'Etablissement et du CHSCT
- Demande de dérogation exceptionnelle à la durée maximale hebdomadaire du travail pendant toute la période durant laquelle la France sera placée au niveau d'alerte 6, adressée à l'Inspection du Travail

**SUDAC Air Service**

Siège social : 1 avenue des Lys – ZAC des Petits Carreaux – 94380 Bonneuil-sur-Marne

Tél. 01.41.94.50.50 Fax : 01.41.94.50.82

SA au capital de 4 575 000 €

Immatriculée sous le n° B 339 695 199 RCS de Créteil

[www.sudac.fr](http://www.sudac.fr)

En cas de passage au niveau d'alerte 6, l'organisation du travail sera modifiée afin de :

- Permettre la prise en compte des appels et demandes des clients durant toute la pandémie et quelle qu'en soit la gravité
- Limiter les contacts entre les personnes
- Mise place d'un co-voiturage pour les personnels utilisant habituellement les transports en commun
- Mettre en place des équipes dédiées pour répondre aux urgences techniques

Notre objectif est de réduire au maximum les risques de contamination de notre personnel afin d'être en mesure de poursuivre notre activité, de pouvoir répondre à vos attentes et demandes, et d'assurer le maintien de vos installations en état de fonctionnement.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.



Fabrice PLATEAU

Directeur Général Délégué